

Le Numéro

Cinq Sous



Le Numéro

Le Numéro

Le Numéro

Le Numéro

Le Numéro

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 27 OCTOBRE 1906

80ème Année

L'Émeute de l'Hippodrome de Longchamp.

Le "Matin" fait le récit suivant de l'émeute qui s'est produite sur l'hippodrome de Longchamp, le grand champ de course situé près de Paris, le 14 octobre dernier.

L'hippodrome de Longchamp a été le théâtre d'une émeute inouïable et sans précédent. Ce fut plus qu'une émeute et presque une insurrection. On pétra et on brûla comme en un jour de révolution : les révolutionnaires seulement étaient tout le public, messieurs du pesage, bourgeois du pavillon, commis de la pelouse ; les révolutionnaires étaient les dirigeants de la Société d'Encouragement, en majeure partie propriétaires de l'affranchissement de Carce sont eux qui n'ont point au pré-

au vent, croyaient à un faux départ et crièrent de suite leurs chevaux, l'autre continuait jusqu'à hauteur de l'aide placé à cent mètres environ du poteau et qui, sur l'indication du starter, doit lever un drapeau rouge ; le signal n'est pas valable ; le starter — c'est été pourtant le cas ou jamais — ne donnait pas cette indication ou ne la donnait que trop tard, si bien que six jockeys sur dix continuèrent régulièrement la course. Piffement et G. Stern, cavalier de Storm et P. de Saint-Léger, atteignirent leur but, et rentrèrent directement au pesage ; deux autres, J. Reiff et Cormack, qui montaient K. zizek et Saint-Léger, se déclinèrent tardivement à partir, mais ils avaient, des lors, perdu tout terrain qu'ils étaient absolument hors d'affaire.

Le public se mit aussitôt à siffler et à invectiver le starter qui traversait la piste pour rentrer au pesage sous la protection des agents.

La coupée, toutefois, se terminait et le poulain de M. Champion, Monsieur Périchon, dont le cavalier avait le premier pris la décision de considérer le départ comme bon et de filer de l'avant, atteignit premier la tribune du juge, devant M. Mademoiselle Marguerite et Behnsid.

Le starter, dit le règlement, est seul juge de la validité du départ. Il est à supposer que les commissaires de la Société d'encouragement ont, en l'occasion, interrogé M. Bishop et que l'opérateur lui-même leur a répondu qu'il avait bien régulièrement donné le départ. Sinon, la course eût été certainement annulée, et, d'ailleurs, puisque M. Bishop avait quitté son poste sur la piste, c'est qu'il considérait le signal comme bon — bon est une façon de parler, bien entendu, en pareille circonstance. Mais un starter ayant évidemment manqué de sang froid, qualité essentielle pour son emploi, et n'ayant pas annulé un signal qu'il pouvait et devait annuler pour sauvegarder tous les intérêts en jeu, était pour ainsi dire forcé, pour rester dans son rôle, de soutenir mordicus qu'il avait bien donné le départ. Il appartenait sans doute aux commissaires de prendre l'initiative d'interpréter le règlement d'une façon qui pût donner satisfaction au public.

Fâcheuse question de gros sous qui revient éternellement, qui ennuie et désespère le clan des vieux sportsmen perdu maintenant au milieu des sportsmen très mutuellistes que sont actuellement la plupart des spectateurs ordinaires des champs de courses : question de gros sous avec laquelle il faut se réconcilier, malgré tout, à compter d'aujourd'hui. Elle est devenue, en effet, une question vitale pour l'avenir des courses.

Confiance dans la veracité du public des hippodromes, confiants aussi, sans doute, dans les forces policières qui avaient toujours réussi à "apaiser" le public, le prince d'Arenberg, président de la Société d'Encouragement, et les commissaires, MM. le marquis de Ganay, P. de Pourtales, Jean Prat, sont restés à cheval sur le règlement et n'ont rien voulu entendre.

Le "rouge" a été mis et le rapport des chevaux arrivés premier, second et troisième dans le handicap libre ont été affichés.

Les sportsmen du pesage avaient commencé à protester vivement et à réclamer le remboursement des mises et l'annulation de la course.

Tout se serait sans doute terminé après quelques instants de tapage et au moment où auraient commencé les opérations pour la course suivante — on est, au pesage, assez philosophe — si la pelouse et le pavillon ne s'en étaient mêlés.

Franchissant les barrières, malgré la résistance pourtant, par fois, très énergique, des agents, trop peu nombreux, et qui ne pouvaient se multiplier, aidés par des spectateurs du pesage, qui leur passaient des chaînes pour faciliter leur escalade, ceux de la pelouse ne tardèrent pas à envahir l'enceinte réservée ; puis, évai-

taut le tour du pavillon ; les grilles qui séparent cette enceinte de celle du pesage étaient arrachées et, bientôt, la police et les hommes de troupe, impuissants à réprimer l'émeute grandissante, prirent presque le parti de laisser faire.

Devant la grille de l'enceinte des balances où se pressaient les envahisseurs, mais qu'ils respectaient pourtant, des horions étaient échangés, pendant qu'augmentaient les cris et que les protestataires scandaient leurs réclamations : Remboursement. Démission. Démission de qui ? Ils ne précisaient pas ; du starter, sans doute.

Arrivait l'heure de la quatrième course, le prix Gladiateur, dont les partants avaient été affichés, mais il était impossible de songer à faire courir devant le public exaspéré et sur la piste, qui était maintenant couverte de chaînes et de débris de toutes sortes.

Les commissaires faisaient afficher alors l'avis que les mises sur les chevaux du Gladiateur seraient remboursées ; des parieurs avaient, en effet, déjà, oubliant l'incident et pensant que l'entraîneur serait comme eux, supposé que la séance s'en allait continuer.

Elle continua, en effet, mais tout autrement.

L'émeute.

Soudain, de la pelouse, monte une énorme clameur. D'une des baraquettes du pari mutuel, érigée à proximité du poteau d'arrivée, une flamme vient de jaillir. Profitant de la cohue, quelques parieurs ont amassé autour du fragile édifice des journaux et des chaînes et y ont mis le feu.

C'est le signal de l'émeute. — Braves tout ! brûlez tout ! crie-t-on de toutes parts.

La foule (et quelle foule ! trente mille personnes qui, depuis plus d'une demi-heure, s'énervent et s'agitent, réclament en vain le remboursement de leurs mises et de leurs entrées), la foule se précipite vers les autres baraquettes, qui sont renversées en un clin d'œil.

Affolés, ramassant à la hâte les sommes dont ils sont dépositaires, les caissiers s'enfuient et réussissent, tant la cohue est dense, à échapper à ceux qui tentent de les poursuivre.

— Brûlez tout ! brûlez tout ! répète la foule.

Mais, soudain, des bravos éclatent. Une centaine de personnes ont envahi le café-restaurant érigé au centre de la pelouse, et voici qu'ils en ressortent avec des litres d'alcool. D'autres, qui ont réussi à franchir les barrières, du côté de l'entrée du pesage, rapportent de la station d'automobiles de nombreux bidons d'essence.

Alors, comme une trainée de poudre, l'incendie se propage.

Au fur et à mesure que les baraquettes du pari mutuel s'écroulent sous les poussées de la foule, on projette sur leurs ruines l'alcool et l'essence.

La pelouse n'est plus bientôt qu'un vaste brasier crépitant. C'est en vain que la petite brigade d'agents de service s'efforce de refouler les incendiaires. Ce sont eux qui sont repoussés. Et l'incendie poursuit son œuvre, tandis que de terribles clameurs continuent à monter de toutes parts, des tribunes comme de la pelouse.

— Voleurs ! voleurs ! A bas les voleurs !

Chacun maintenant veut apporter sa part à la destruction. Les poteaux sont arrachés et jetés au milieu des flammes. Des femmes elles-mêmes viennent avec des chaînes qu'elles précipitent au milieu des brasiers.

Mais une voiture fermée vient d'entrer sur la pelouse du côté du Moulin, et le cocher s'efforce de se frayer un chemin. Un cri s'élève.

— Le préfet de police ! C'est Lépine ! Vive Lépine !

C'est, en effet, le préfet de police qui vient d'être prévenu de l'incendie du pari mutuel et qui arrive avec M. Touhy, chef de la police municipale. Stupéfaits, ils considèrent cette foule qui entoure leur voiture et les acclame en criant : "Remboursement ! Remboursement !" En effet, le préfet croit ne venir, ainsi que son devoir le lui commande, qu'à simple incendie. Il ignore les causes réelles du sinistre, de même qu'il ignore l'émeute et les faits qui lui ont donné naissance.

Le public, lui, est persuadé que

BON MÉDICAMENT

Quand vous êtes malade, ayez soin de choisir un BON médicament — un qui, d'après l'expérience des autres vous FERA DU BIEN. Vous trouverez un médicament semblable dans le

Soulage les Douleurs des Femmes.

VIN de CARDUI

Un Bon Médicament pour les Femmes.

Curie la Débilité des Femmes.

Si vous souffrez de maux de tête, douleurs au dos, vertiges, douleurs aux côtés, aux entrailles, aux hanches ou aux jambes, de lassitudes, d'irrégularités, d'écoulements affaiblissants, etc., vous découvrirez que ce merveilleux médicament soulagera vos douleurs et vos souffrances, fortifiera votre système, et fera disparaître tous ces maux propres aux femmes. Il est agréable, inoffensif et digne de confiance. Il vous donnera la santé. En vente à toutes les pharmacies en bouteilles de \$1.00.

LE MEILLEUR AMI DE LA FEMME. (See B. Hill, de Ocala, Fla. écrit "Il y a un an de cela ma femme était dans un état déplorable, elle avait des maux de tête, des douleurs au dos et un sommeil nocturne irrégulier. Depuis qu'elle prend le Cardui elle est en meilleur santé qu'elle ne l'a été depuis cinq ans. C'est le meilleur ami de la femme."

ÉCRIVEZ-NOUS UNE LETTRE. Mettez de côté toute timidité et écrivez nous l'histoire et franchement, dans la plus grande simplicité, de tous vos maux. Nous vous enverrons un avis gratuit dans une brochure ordinaire, cachetée, pour leur guérison. Adresse: Ladies Advisory Dept., The Chattanooga Med. Co., Chattanooga, Tenn.

A plusieurs reprises déjà, et récemment encore, à Longchamp même, des manifestations bruyantes s'étaient produites. Le public avait protesté violemment contre des événements qui, à son sens, léssaient ses intérêts, le plus souvent un départ mal donné et qui annihilait la chance d'un ou de plusieurs concurrents ; mais les agents de police et les soldats de service sur le champ de courses avaient toujours suffi à rétablir l'ordre un moment compromis et l'attrait des épreuves suivantes avait rapidement fait oublier leurs griefs aux concurrents.

Hier, l'orage s'est déchaîné avec une telle violence, et si rapidement, qu'il n'a pu être canalisé ; le service d'ordre était d'ailleurs moins fourni que de coutume, les effectifs des hommes disponibles dans les régions étant actuellement très réduits, et bientôt la manifestation qui, au début, n'était pas plus violente que d'autres, bien qu'elle fût très étendue, fut fondée à prendre des proportions d'une véritable émeute, d'où nous ne pouvons nous empêcher de parler, bien entendu, en pareille circonstance. Mais un starter ayant évidemment manqué de sang froid, qualité essentielle pour son emploi, et n'ayant pas annulé un signal qu'il pouvait et devait annuler pour sauvegarder tous les intérêts en jeu, était pour ainsi dire forcé, pour rester dans son rôle, de soutenir mordicus qu'il avait bien donné le départ. Il appartenait sans doute aux commissaires de prendre l'initiative d'interpréter le règlement d'une façon qui pût donner satisfaction au public.

Fâcheuse question de gros sous qui revient éternellement, qui ennuie et désespère le clan des vieux sportsmen perdu maintenant au milieu des sportsmen très mutuellistes que sont actuellement la plupart des spectateurs ordinaires des champs de courses : question de gros sous avec laquelle il faut se réconcilier, malgré tout, à compter d'aujourd'hui. Elle est devenue, en effet, une question vitale pour l'avenir des courses.

Confiance dans la veracité du public des hippodromes, confiants aussi, sans doute, dans les forces policières qui avaient toujours réussi à "apaiser" le public, le prince d'Arenberg, président de la Société d'Encouragement, et les commissaires, MM. le marquis de Ganay, P. de Pourtales, Jean Prat, sont restés à cheval sur le règlement et n'ont rien voulu entendre.

Le "rouge" a été mis et le rapport des chevaux arrivés premier, second et troisième dans le handicap libre ont été affichés.

Les sportsmen du pesage avaient commencé à protester vivement et à réclamer le remboursement des mises et l'annulation de la course.

Tout se serait sans doute terminé après quelques instants de tapage et au moment où auraient commencé les opérations pour la course suivante — on est, au pesage, assez philosophe — si la pelouse et le pavillon ne s'en étaient mêlés.

Franchissant les barrières, malgré la résistance pourtant, par fois, très énergique, des agents, trop peu nombreux, et qui ne pouvaient se multiplier, aidés par des spectateurs du pesage, qui leur passaient des chaînes pour faciliter leur escalade, ceux de la pelouse ne tardèrent pas à envahir l'enceinte réservée ; puis, évai-

taut le tour du pavillon ; les grilles qui séparent cette enceinte de celle du pesage étaient arrachées et, bientôt, la police et les hommes de troupe, impuissants à réprimer l'émeute grandissante, prirent presque le parti de laisser faire.

Devant la grille de l'enceinte des balances où se pressaient les envahisseurs, mais qu'ils respectaient pourtant, des horions étaient échangés, pendant qu'augmentaient les cris et que les protestataires scandaient leurs réclamations : Remboursement. Démission. Démission de qui ? Ils ne précisaient pas ; du starter, sans doute.

le préfet de police va user de son autorité pour faire rendre justice, et qu'il vient d'ailleurs pour cela, uniquement pour cela aussi, continuer à l'acclamer le préfet et à crier :

— Remboursement ! Remboursement ! Vive Lépine ! Vive le préfet de police !

Mais, déjà, la voiture du préfet de police avait traversé la piste et arrivait au pavillon des balances, où il trouverait réunis les membres du comité du pari mutuel, qui lui exposèrent les incidents.

Bagarres et charges

Là-bas, sur la pelouse, le désordre prenait de plus belle. Une cinquantaine de braves étaient déjà la proie des flammes. Le dôme du pavillon d'affichage, gagnant par l'incendie, brûlait à son tour. Les bris métalliques que le feu ne pouvait atteindre étaient jetés à bas par la foule.

Immédiatement, les pompiers de service s'efforcèrent de combattre le sinistre. L'eau manquait. En outre, au fur et à mesure qu'ils débrûlaient leurs tuyaux, ceux-ci étaient coupés par les manifestants.

Vers quatre heures moins le quart, en même temps qu'un détachement de soldats du génie du Mont-Valérien, le colonel Volquin, commandant le corps des sapeurs pompiers de Paris, arrive avec son état-major et une pompe à vapeur. La foule se rue sur le fourgon et dételle les chevaux qui s'élancent au grand galop à travers la pelouse, renversant de nombreuses personnes. Il ne leur fut pas songer, pour l'instant, à mettre leur pompe en batterie, car on semblait bien décidé à ne point les laisser faire. Ils ne peuvent compter sur les agents de service. Ceux-ci ont déjà fort à faire à protéger le pavillon situé derrière les tribunes et où sont centralisées les recettes du pari mutuel. Il y a là près de deux millions, et déjà, par deux fois, ils ont dû repousser un groupe important de parieurs qui ont tenté d'envahir le pavillon.

Soudain, un cri s'élève : — La police ! la police !

En effet, du côté du moulin, des agents des brigades centrales, précédés par télephone, arrivent en rangs serrés. Derrière eux suivent deux pelotons de gardes municipaux à cheval.

Dès lors vont commencer de regrettables incidents. La foule est bien décidée à ne pas abandonner la place. Les agents trébuchent à coups redoublés, au hasard. Plusieurs personnes sont renversées et blessées par ceux qui s'enfuient. On entend des cris de douleur. Le sang coule.

Ici, une dame, qui n'a pu fuir et qui est demeurée seule au milieu de la piste, est renversée par un agent d'un coup de tête en plein poitrine. C'est la femme d'un médecin, le docteur Murat. Elle est transportée évanouie à l'hôpital, où se trouvent déjà de nombreux blessés.

Sur tous les points du champ de

courses, les mêmes scènes se renouvellent, partout où les agents cherchent à refouler le public.

Maintenant, c'est le pavillon enclos dans le petit bois planté de l'autre côté du champ de courses, près de la route qui vient de la cascade, qui flambe à son tour. C'est dans ce pavillon qu'est entassé le matériel de réserve du pari mutuel. Le public a réussi à rompre les cordons de soldats qui le protégeaient et à y mettre le feu. En un clin d'œil tout le bois est en flammes.

Sur la pelouse, les charges d'agents et de gardes municipaux à cheval continuent. Les bagarres succèdent aux bagarres. De toutes parts, les bris s'entendent.

Enfin, à six heures, la pelouse est complètement évacuée. Il ne reste maintenant, çà et là, que quelques petits groupes isolés qui ont réussi à échapper aux charges.

Les baraquettes du pari mutuel ne sont plus que des petits amas de cendres où flambent encore quelques bidons. Du pavillon central d'affichage, l'armature en fer subsiste seule, rougie par le feu.

Les pompiers, qui ont réussi à mettre leur pompe en batterie, s'achèvent d'éteindre l'incendie du petit bois, protégé par deux pelotons de gardes municipaux à cheval.

Quelques charges sont encore opérées aux abords du champ de courses par le régiment de gardes du quartier Duplex, qui viennent d'arriver.

Il faut encore près d'une heure pour que le calme soit complètement rétabli et que la foule consente à s'écouler.

Les arrestations.

Au cours des bagarres, de nombreuses arrestations ont été opérées. Dix-sept personnes ont été maintenues. Elles seront poursuivies pour bris de clôture, incendie volontaire, dommages à la propriété d'autrui, et violences aux agents.

Les blessés.

Suivant l'habitude, la préfecture de police a communiqué dans la soirée le nom de ses agents blessés. Ce sont MM. Gouquin, officier de paix du troisième arrondissement, blessé d'un javé à la tête ; Simon, commissaire de police de Boulogne, et Lalo, son secrétaire, blessés à coups de chaînes. Lécuyer, inspecteur du commissariat de Boulogne, pied foulé, et enfin le sous-brigadier Poudrier, du commissariat de Boulogne, main droite traversée par un poignard.

Nous devons ajouter que la préfecture de police a omis dans cette liste, les nombreuses personnes blessées dans le public.

Interprétation de la loi de l'Eglise.

Paris, 29 octobre.—Le cabinet a pris une décision à l'égard de l'application de la loi concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, par laquelle la propriété et les revenus des églises, si le clergé conserve son attitude rebelle, seront séquestrés le 11 décembre.

Les églises elles-mêmes resteront ouvertes au culte public, d'après la loi d'assemblée de 1881, pendant l'année suivante, avant que la loi ne soit définitivement mise en vigueur.

Dans l'intervalle, si le clergé refuse de se soumettre, une déclaration ministérielle sera publiée, indiquant très clairement l'intention du cabinet de demander au parlement une législation spéciale qui permette de faire face à la situation.

Bien qu'il soit annoncé que l'on s'est déjà entendu sur les mesures projetées ou ne veut pas en révéler la nature.

Quelques journaux déclarent, en attendant, que le conseil d'Etat, après avoir considéré la question qui d'après la loi, constitue une association locale est prête à rendre la décision que seules les associations formées avec le consentement des anciens marguilliers des églises et des prêtres des paroisses ont légalement le droit de saisir de telles propriétés, celles qui sont formées par des étrangers n'ayant eu aucun rapports avec les marguilliers ou les prêtres de paroisses étant irrégulières.

Si ceci est correct, la décision encouragera le schisme, attendu que de toutes les associations qui ont été constituées jusqu'ici, deux seules ont l'assentiment des marguilliers de la paroisse, et celles-ci ont été formellement interdites par les évêques.

L'agitation au Maroc.

Paris, 26 octobre.—A la suite de la situation agitée qui depuis quelques jours règne au Maroc le gouvernement français a décidé aujourd'hui d'envoyer un navire de guerre à Tanger.

Tanger, Maroc, 26 octobre.—Par suite de l'état de surexcitation qui règne parmi la population marocaine M. Gummere, ministre américain, et le Dr Rosen, ministre allemand, ont révoqué de ne pas se rendre pour le moment à Fez et resteront encore pendant quelques jours à Tanger.

Les autorités marocaines en réponse aux représentations qui leur ont été faites par le ministre de France ont déclaré leur complète ignorance de certains faits qui étaient portés à leur attention. Quelques diplomates étrangers demandent la démission de Mohammed El Torra, le représentant du Sultan à Tanger, sous prétexte qu'il est vieux, incapable et fatigué.

La situation dans l'intérieur du pays est toujours des plus graves. Herr Heinrich un négociant allemand qui avait été capturé par des bandits marocains près de

Envoi de navires de guerre espagnols au Maroc.

Madrid, 26 octobre.—En conséquence des rapports alarmants qui depuis quelques jours proviennent du Maroc, le gouvernement espagnol a décidé d'envoyer plusieurs croiseurs sur la côte septentrionale marocaine afin de veiller à la protection des sujets espagnols.

Changement dans le personnel du ministère des affaires étrangères.

Paris, 26 octobre.—Certains changements sont survenus dans le personnel du ministère des affaires étrangères depuis que M. Pichon a pris de portefeuille. M. Thiebaut, ancien premier secrétaire à l'ambassade de France à Washington qui sous le ministère précédent remplissait les fonctions de chef de bureau aux affaires étrangères, vient d'être nommé ministre de France à Buenos Ayres.

PIANOS FISCHER

Un Piano de Haut Grade à Prix Modéré.

Plus de 120,000 Fabricés, Vendus et en Longue VENTE EN FACILES PAIEMENTS MENSUELS.

GRANDS METALES